

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE
LA VILLE DE GRAVELINES, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET
L'ASSOCIATION ATOUTS VILLE
MARCHÉ DE RESTAURATION COLLECTIVE

Madame Christelle DENEUVILLE, expose au conseil municipal qu'il convient de lancer un marché public pour le marché de service de restauration collective.

Le Centre Communal d'Action Sociale (dont la résidence autonomie « le Béguinage ») et l'association Atouts Ville ont également à passer un marché pour le même type de prestations.

Ces prestations doivent faire l'objet d'une procédure de marché public.

Aussi, il est proposé de constituer un groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale et l'association Atouts Ville en vue de la passation et de l'exécution du marché public.

Le coordonnateur chargé de la passation et de la signature du marché serait la Ville de Gravelines et la commission compétente pour le groupement serait celle de la Ville de Gravelines. Les modalités de fonctionnement du groupement seront définies par la convention constitutive de groupement de commandes.

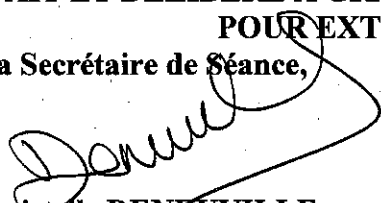
La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

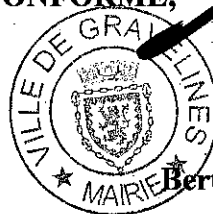
- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer la convention à intervenir ainsi que toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

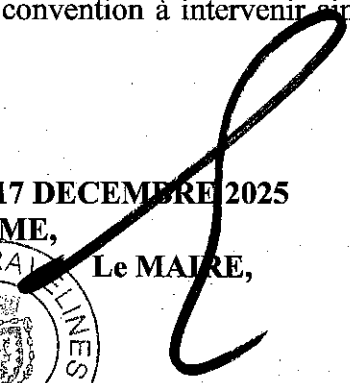
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 17 DECEMBRE 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 19 DEC. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 DEC. 2025

Conseil Municipal convoqué le : 11 Décembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 - 18h30

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Raoul DEFRUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal,
Madame Claudine BARBIER, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DENEUVILLE,
Madame Valérie GENEVET, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale,
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.